

La République du Centre, 1^{er} décembre 2015

HÔPITAL ■ Un bâtiment en mémoire de l'ancienne élue d'Amilly

Le pavillon Colette-Marin inauguré

Le bâtiment avait été nommé G30 lors de sa construction ou CHAM à Amilly, en rapport avec le nombre de lits installés en gériatrie.

Lors du conseil de surveillance du 18 mars, il a été décidé de le renommer en pavillon Colette-Marin, en l'honneur de celle qui fut première adjointe du maire d'Amilly (et chargée des affaires sociales) ainsi que vice-présidente du conseil d'administration durant douze ans du CHAM. Colette Marin a administré l'ADAPA, contribué à l'élaboration du projet de l'EH-PAD Les Althaea et œuvré au tribunal de Montargis. Elle a fait partie de l'équipe municipale d'Amilly durant quatre mandats.

Gérard Dupaty, le maire d'Amilly, a rendu hommage à



PLAQUE. Les élus Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS), Gérard Dupaty, maire d'Amilly, et Jean-Pierre Door, maire de Montargis (LR), ont dévoilé, hier, la plaque en mémoire « d'une grande dame ». PHOTO : C. CARON

« cette grande dame, comme on rencontre peu au cours de sa vie. » Le pavillon Colette-Marin, ouvert en septembre 2013, comporte l'unité de stérilisation (de-

puis septembre), au 1^{er} étage, la médecine aiguë gériatrique ; au 2^e étage, l'administration. Sa construction a coûté 12 millions d'euros. ■